

Vielle Saint Girons, le 14 juin 2008

**Mesdames et messieurs les membres du Conseil municipal,
Mesdames et messieurs les concitoyens de Vielle Saint Girons,**

Vous venez de vous prononcer sur notre maintien en qualité de 1^{er} et 2^{ème} adjoint, après que Bernard TRAMBOUZE ait décidé de retirer de façon discrétionnaire mais légale, l'intégralité de nos délégations de fonctions. On peut s'interroger sur la cohésion d'une majorité que nous avons construite, toute démission de notre part, préalable à cette réunion ordinaire, aurait conforté la position de Bernard TRAMBOUZE.

Nous tenons à déclarer aujourd'hui devant la population, en toute sincérité et avec nos excuses, que nous pensons avoir commis une erreur personnelle dans notre choix du maire. Notre volonté de nous investir dans les dossiers communaux nous paraît freinée quand on observe le comportement actuel de Bernard TRAMBOUZE. Malgré la réalisation difficile de nombreux dossiers de commissions, nous considérons subir une situation de blocage préjudiciable à une bonne administration communale.

Nous avons d'ailleurs écrit à l'autorité préfectorale afin de lui exposer la situation que nous vivons.

Toutefois, après trois mandats successifs et au début d'un quatrième, je ne démissionnerai pas de ce nouveau mandat de conseiller municipal, ainsi que Jean Pierre MAUBOURGUET et nous considérons désormais, disposer de notre « totale liberté de parole » pour nous exprimer de façon démocratique dans cette assemblée locale.

Nous nous engageons à analyser tous les dossiers municipaux susceptibles de délibérations municipales et nous exercerons un rôle attentif au sein des commissions communales dont nous faisons partie, avant que toute décision soit prise par ce Conseil.

Béatrice SAUBION et Jean Pierre MAUBOURGUET

